

**Communiqué
Pour distribution immédiate****LE PROJET ÉOLIEN MESGI'G UGJU'S'N CLÔTURE SON FINANCEMENT**

- 311,7 M\$ en financement à la construction et à terme, sans recours
- Trois tranches ayant une échéance et des modalités de remboursement variées
- Taux d'intérêt fixes entre 2,41 % et 4,28 %

LONGUEUIL, Québec, le 28 septembre 2015 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») et son partenaire, les communautés Mi'gmaq du Québec, annoncent la clôture d'un financement sans recours de 311,7 M\$ en prêts à la construction et à terme pour le projet éolien Mesgi'g Ugju's'n, situé au Québec, Canada.

« Notre Assemblée, le Mi'gmawei Mawiommi, attend depuis longtemps la réalisation de cette étape cruciale et aujourd'hui nous sommes ravis d'avoir conclu ce financement », indique Troy Jerome, directeur général du Mi'gmawei Mawiommi Secretariat. « Le projet Mesgi'g Ugju's'n constitue un accomplissement historique qui témoigne de la manière dont les communautés Mi'gmaq peuvent s'unir pour réaliser leur vision de financer les initiatives de leur gouvernement », ajoute M. Jerome.

« Nous sommes très heureux d'avoir conclu le financement de Mesgi'g Ugju's'n, qui procure un emprunt avec un taux fixe très avantageux et une échéance qui correspond à celle du contrat d'achat d'électricité pour le projet. La réussite de ce projet est en bonne voie, les activités de construction progressant de manière satisfaisante, dans le respect du budget et des délais prévus », déclare Michel Letellier, président et chef de la direction de la Société. « Pour Innergex, ce financement marque aussi l'achèvement d'un programme de financement majeur de plus d'un milliard de dollars que nous avons entamé il y a un an, afin de financer les cinq projets en développement que nous prévoyons mettre en service d'ici la fin de 2016 », ajoute M. Letellier.

Le financement de 311,7 M\$ a été mis en place et souscrit par Banque Nationale Marchés financiers, à titre de co-chef de file et d'unique teneur de livre, et par Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, à titre de co-chef de file. Il comprend trois facilités, ou tranches :

- Un prêt de construction à taux flottant de 103,0 M\$, portant intérêt au taux de 3,54 % fixé par l'entremise de swaps; après la mise en service du parc éolien, il sera converti en prêt à terme de 9,5 ans et le capital sera remboursé sur la durée du prêt;
- Un prêt de construction de 159,5 M\$ portant intérêt au taux fixe de 4,28 %; après la mise en service du parc éolien, il sera converti en prêt à terme de 19,5 ans et le capital commencera à être remboursé après l'échéance du prêt à terme de 9,5 ans;
- Un prêt de construction à taux flottant de 49,2 M\$, portant intérêt au taux 2,41 % fixé par l'entremise de swaps; après la mise en service du parc éolien, il sera remboursé avec le produit prévu du remboursement par Hydro-Québec pour la sous-station électrique de Mesgi'g Ugju's'n.

Le financement comprend également deux facilités de lettre de crédit totalisant environ 51,3 M\$, l'une pour la réserve pour le service de la dette et l'autre pour les lettres de crédit devant être émises à Hydro-Québec pendant la construction du projet.

Le produit de ce financement servira à payer les coûts de construction du projet, ainsi qu'une perte d'environ 27,0 M\$ réalisée lors du règlement des contrats à terme sur obligations utilisés pour fixer au préalable le taux d'intérêt de référence pour la dette et ainsi protéger le rendement prévu du projet. Cette perte découle d'une baisse des taux d'intérêt de référence entre la date à laquelle les contrats à terme ont été conclus (en mars 2014) et la date d'évaluation (du 28 septembre 2015) et elle est compensée par des frais d'intérêt plus faibles pour la durée des prêts.

Le projet est détenu par Parc éolien Mesgi'g Ugju's'n (MU), S.E.C., une entité contrôlée à 50-50 par les trois communautés Mi'gmaq du Québec - Gesgapegiag, Gespeg et Listuguj et par Innergex, laquelle est également responsable de la gestion de la construction et de l'exploitation du parc éolien. Le projet est situé sur des terres publiques dans la Municipalité régionale de comté d'Avignon, au Québec. Les activités de construction ont débuté en mai 2015 et la mise en service est prévue à la fin de 2016. Le parc éolien aura une puissance installée de 150 MW et une production moyenne annuelle d'environ 515 000 MWh, assez pour alimenter plus de 30 000 foyers québécois chaque année. Toute l'électricité qu'il produira fait l'objet d'un contrat d'achat d'électricité de 20 ans avec Hydro-Québec, dont le prix sera rajusté annuellement en fonction d'une portion de l'indice des prix à la consommation.

À propos du Mi'gmawei Mawiomi

Le Mi'gmawei Mawiomi est une Assemblée qui regroupe les trois communautés Mi'gmaq situées sur le territoire du Gespe'gawa'gi : Gesgapegiag, Gespeg et Listuguj. Le mandat de l'Assemblée est, entre autres, d'assurer à la Nation Mi'gmaq l'accès à ses ressources, afin d'appuyer les objectifs politiques et sociaux des gouvernements Mi'gmaq. L'Assemblée a établi un secrétariat, le Mi'gmawei Mawiomi Secretariat (MMS), dont l'objectif est de créer un gouvernement Mi'gmaq indépendant, fondé sur une constitution qui promeut et protège les droits, les libertés et le bien-être des Mi'gmaq.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 33 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 687 MW (puissance brute de 1 194 MW), dont 26 centrales hydroélectriques, six parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans cinq projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 208 MW (puissance brute de 319 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 3 190 MW (puissance brute de 3 330 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P. Ses actions se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole « INE ».

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. L'information prospective exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'information financière prospective, telle que la production estimée et les coûts de projet, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel du projet en développement Mesgi'g Ujju's'n. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective dans ce communiqué est basée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce communiqué, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
Production prévue Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme (PMLT) d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation. Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : dans le secteur de l'hydroélectricité, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, la hauteur de chute, la technologie employée et les débits réservés esthétiques et écologiques; dans le secteur de l'énergie éolienne, les régimes de vent et les conditions météorologiques passées et la technologie des turbines, et pour l'énergie solaire, l'ensoleillement historique, la technologie des panneaux et la dégradation prévue des panneaux solaires. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée.	Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe Variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires Défaillance du matériel ou activités d'exploitation et d'entretien imprévues
Coûts de projets estimés, obtention des permis, début des travaux de construction, travaux à réaliser et début de la mise en service des Projets en développement ou des Projets potentiels La Société fait une estimation des coûts pour chaque projet en développement, fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés en fonction des prévisions de coûts fournies par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (IAC) retenu pour le projet. La Société fournit des indications sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et des indications sur ces Projets potentiels, compte tenu de sa grande expérience en tant que promoteur.	Exécution par les contreparties, par exemple les entrepreneurs IAC Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets Obtention des permis Approvisionnement en matériel Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement Relations avec les parties prenantes Risques réglementaires et politiques Taux d'inflation plus élevé que prévu

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la Notice annuelle de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de nouvelles installations; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

–30–

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Marie-Josée Privyk, CFA, CPPD
Directrice – Communications et Développement durable
450 928-2550, poste 222
mjprivyk@innnergex.com

www.innnergex.com